

République française

TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 19 septembre 2024

Date de la convocation : 13/09/2024

Le jeudi 19 septembre 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 18	Présents : Peggy AMALBERT, Sébastien BRAYLÉ, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET
Présents : 11	
Représentés : 3	
Absents et excusés : 4	Représentés : Jean-Michel DOYEN représenté par Jérôme MAGRE, Monique CORBIERE-FAUVEL représentée par Christophe RAYNAUD, Ghislaine GUILLERMIER représentée par Christian DAVALAN
Pour : 14	Excusés : Martine GRANET, Sandrine CAMELLI
Contre : 0	Absents : Guy BARDET, Gérard ASSEMAT
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Géraldine NOEL

Délibération n°DE_2024_46

Objet : Travaux Grand'rue : choix de l'entreprise

Vu le marché public passé en procédure adaptée en application de l'article 2123-1 du Code de la Commande Publique portant sur des travaux de la Grand'rue en un seul lot : voirie/revêtement/réseau humides/éclairage

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié sur la plateforme <http://marches-publics.maires81.asso.fr> le 18 juillet 2024 et publié dans le journal « La Dépêche » le 23 juillet 2024

Vu le rapport d'analyse des offres effectuée le 04/09/2024 par le bureau d'études Papyrus

Vu la proposition de la Commission d'Appel d'Offres en date du 13/09/2024 de retenir l'entreprise **STPR**, Zone d'Activité Éco 2 Rieumas 81150 Marssac-Sur-Tarn pour un montant de **529 598,80 € HT** pour le lot unique : voirie/revêtement/réseau humides/éclairage

Il est proposé de retenir :

- l'entreprise **STPR**, Zone d'Activité Éco 2 Rieumas 81150 Marssac-Sur-Tarn pour un montant de **529 598,80 € HT** pour le lot unique : voirie/revêtement/réseau humides/éclairage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 14 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

APPROUVE la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13/09/2024,

RETIENT l'entreprise **STPR**, Zone d'Activité Éco 2 Rieumas 81150 Marssac-Sur-Tarn pour un montant de **529 598,80 € HT** pour le lot unique : voirie/revêtement/réseau pluvial

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché et à donner "ordre de service"

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sébastien Braylé', written over a horizontal line.

Date de transmission de l'acte: 20/09/2024

Date de reception de l'AR: 20/09/2024

081-218100469-DE_2024_46-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 23/09/2024

Le/La secrétaire
Géraldine NOEL

